

LEERS Infos



Le magazine de la Ville #89 - Nov 2025



Promenons-nous
dans la nature leersoise



VOUS DÉMÉNAGEZ ? Signalez-le en mairie

Déménager demande beaucoup de préparation et d'organisation. Parmi les démarches à effectuer, n'oubliez pas celles auprès de la mairie.

Signalez-le à la mairie de la commune que vous rejoignez, d'une part, et de la mairie de la ville que vous quittez, d'autre part. Cela permettra de vous inscrire ou désinscrire des listes électorales afin que vous puissiez voter lors de prochaines élections.

Informez la mairie de votre déménagement ou emménagement vous permettra également de stationner les véhicules de transport plus facilement s'ils doivent se garer dans une voie passante ou disposant de peu de places de parking. Effectuez une demande d'autorisation d'occupation du domaine public auprès des services techniques de la commune, au minimum 10 jours avant le déménagement, un arrêté d'autorisation vous sera alors délivré.

MÉDAILLE DU TRAVAIL Comment la demander ?

Instituée en 1948, la médaille du travail récompense l'ancienneté de service des salariés du secteur privé. Un agent du secteur public ne peut y prétendre. La médaille est décernée par un arrêté du ministre du travail ou sur délégation du préfet au 1^{er} janvier et au 14 juillet de chaque année.

La demande est à effectuer par le salarié lui-même ou son employeur avant le 1^{er} mai ou le 15 octobre.

À la suite de la parution de l'arrêté préfectoral, un diplôme est attribué. Celui-ci est transmis soit au siège de l'employeur, soit à la mairie de résidence. Aucun duplicata n'est par la suite possible.

Selon ce qui est inscrit dans la convention collective ou l'accord collectif d'entreprise, l'employeur peut verser une somme d'argent ou accorder un ou plusieurs jours de congé.

La Ville de Leers n'organise pas de cérémonie de remise.

Infos : www.servicepublic.fr



ÉLECTIONS DE MARS 2026 Inscrivez-vous sur les listes électorales

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales. Pour voter, il vous faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. L'inscription se fait automatiquement à l'âge de 18 ans, si le recensement citoyen a été fait à 16 ans. Si cela n'a pas été fait, vous devez effectuer une demande d'inscription. Cela peut être fait à tout moment. Cependant, il faudra que ce soit avant la date butoir du 6 février 2026 pour pouvoir voter en mars 2026. Tout changement d'adresse durant l'année, même dans la commune, doit également être signalé.

L'inscription se fait en ligne avec le CERFA n° 12669*02, ou n° 12670*02 pour les citoyens non-français de l'UE, disponibles sur service-public.fr, sur le site de la ville ou encore en mairie. N'oubliez pas de déposer les pièces justificatives nécessaires : pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport) et justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).

Vous souhaitez savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales ?

Vérifiez sur service-public.fr

Plus d'infos : Service Élections de la mairie au 03 20 20 06 00.

N'OUBLIEZ PAS ! Les repas des 4 vents ouverts à tous

Chaque midi, la Résidence autonomie Les 4 Vents propose un service de restauration à ses résidents. Ce service est ouvert également à tous les seniors de la ville. Parfois même, il ouvre ses portes à tous, seniors ou non, à l'occasion de repas festifs. Cela a été encore le cas en septembre pour les moules-frites et il y a quelques jours pour le repas créole.

Infos : Résidence au 03 20 75 13 90.

Sommaire

2 ACTUS

4 INSTANTANÉS

6 FOCUS

Promenons-nous dans la nature leersoise

9 GRANDIR

Un nouveau mandat pour le CMJ

11 DÉCOUVRIR

La féerie de Noël débute le 6 décembre

14 PRÉSERVER

Des cendriers de poche à disposition

16 AMÉLIORER

Des plantations et bornes électriques

18 SOLIDARITÉ

Une nouvelle directrice à l'EHPAD

20 TRIBUNES

21 AGENDA

Retrouvez-nous sur



Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise

(Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Novembre 2025

Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers 25 rue de Lys

BP11 59115 Leers.

Tél. : 03 20 20 06 00 - contact@ville-leers.fr

Ouverture du mardi au vendredi de 8h30

à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (18h le mardi).

Samedi de 8h30 à 12h30

Permanence du maire : Mercredi de 14h30 à 17h30, uniquement sur rendez-vous

Police municipale 03 20 66 58 22.

Poste de police au 38 rue du G^{al} Leclerc à Hem.



Une nouvelle année se termine déjà, et les fêtes de fin d'année approchent. Dans ce Leers Infos vous découvrirez les festivités organisées à cette occasion pour les petits et les plus grands : concerts, fêtes dans les crèches, séances de cinéma, colis et traditionnelles coquilles distribuées aux seniors et aux écoliers.



Le week-end des 13 et 14 décembre, salle Christiane Dubois, vous pourrez démarrer ou poursuivre vos achats de fin d'année et profiter de l'animation.

Sans oublier les plus démunis avec le renouvellement de l'opération « Boîtes solidaires » en partenariat avec le Secours Populaire.

Entre deux préparatifs, prenez le temps de prendre l'air ! Les couleurs automnales des arbres, les ciels d'hiver, la migration des oiseaux sont autant d'occasions de sortir en cette saison. Le dossier de ce numéro est consacré principalement à la nature à Leers afin de découvrir ou redécouvrir les différentes façons de se reconnecter à notre écosystème local. Sites existants, plantations automnales, balades naturalistes, autant d'articles à lire sur le sujet.

Ce dernier numéro de l'année est l'occasion enfin de vous souhaiter à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année. Que le mois de décembre soit synonyme de retrouvailles et de partage, de joie et de douceur, avant de démarrer sereinement une nouvelle année.

Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers



Une braderie des fêtes franco-belges pluvieuse

Organiser une manifestation en extérieur, fin septembre, dans le Nord, peut être risqué... Preuve en est la braderie des fêtes franco-belges du 20 septembre qui a débuté dans la douceur et avec un petit rayon de soleil mais a finalement dû être écourtée en raison de la pluie. Cela n'a cependant pas empêché les adeptes de braderie de venir en nombre.



Les Crick-Sicks fêtent la Libération

Le chœur d'hommes de Tourcoing a mis à l'honneur la Victoire de 1945 lors d'une présentation, salle André Kerkhove, fin septembre. Les nombreux spectateurs ont pris plaisir à revivre et se souvenir d'un moment important de notre histoire, au cours de cette soirée alliant chants, théâtre, photos, évidemment beaucoup d'émotions, mais également d'humour et de joie.

La folle course des caisses à savon

Proposée à l'occasion des fêtes franco-belges, la deuxième course de caisses à savon de Leers a frappé très fort. Cette année, 17 équipes de risque-tout, un peu folles et surtout très ingénieuses, ont pris, dans leur drôle de bolide, le départ d'une course rallongée et pleine d'imprévus.



Vive les Allumoirs !

Comme le veut la tradition, le défilé des lampions a illuminé les rues de Leers le 27 septembre dernier. Une festivité toujours très appréciée, notamment par les enfants qui ont reçu un paquet de bonbons à l'arrivée.



INSTANTANÉS



Familles en fête, se déconnecter pour se reconnecter

Le temps de quelques heures, Familles en fête a été l'occasion cette année pour les grands et les petits de ranger les écrans et de se retrouver, échanger, partager, jouer. Se déconnecter pour se reconnecter à l'essentiel...

Semaine bleue, les seniors à l'honneur

Comme chaque année, à l'occasion de la Semaine bleue nationale, la 1^{re} semaine d'octobre a été dédiée aux seniors. Les ainés leersois ont ainsi pu profiter de plusieurs animations, ateliers et sorties. Rencontre avec une naturopathe, marche, loto, cuisine, goûter... la semaine a été intense.



Le Planétarium mobile à Leers

Dans le cadre des animations lille3000, durant les vacances d'automne, le planétarium itinérant du Forum des Sciences a permis à quelques chanceux de pouvoir faire un voyage immersif au milieu des étoiles et des planètes. Une découverte passionnante et instructive du ciel, du temps et de leurs mystères.

Les cours de récré de Blin - Péri végétalisée

Durant les vacances d'automne, plusieurs espèces locales ont été plantées dans les cours de Blin-Péri jusqu'alors très minérale. A ainsi été concrétisé le projet retenu en 2024 dans le cadre du Budget Participatif. La volonté est de contribuer à la lutte contre les îlots de chaleur et apporter un peu de fraîcheur aux enfants durant les heures les plus chaudes de l'été.



Nature

PROMENONS- NOUS À LEERS

Leers est, certes, classée comme étant une ville péri-urbaine. Néanmoins, elle peut encore se targuer d'être une ville à la campagne. Ce à quoi elle tient, qu'elle souhaite conserver et protéger. La nature à Leers, ce sont, bien sûr, encore des champs. Mais ce sont aussi les abords d'un canal, des sentiers de promenade des jardins, des parcs...

Située au cœur d'une grande métropole, Leers allie les avantages d'une ville avec des commerces, des services, de nombreux équipements et activités, à ceux de la campagne, grâce aux espaces agricoles préservés, au canal et espaces verts. La présence de la nature contribue au bien-être physique et mental, favorise la rencontre et le lien social. Elle est donc un élément essentiel de la qualité de vie des habitants. En outre, les arbres et espaces plantés contribuent activement à la lutte contre le réchauffement climatique, et plus immédiatement, permettent de rafraîchir l'atmosphère en période de fortes chaleurs. Dans leur proche environnement, pour sépanouir, les Leersois trouvent ainsi 17 hectares d'espaces verts. On entend par espaces verts, les parcs, les jardins. Mais l'on compte également les berges du canal de Roubaix traversant la commune.

Les berges, lieu de promenade privilégié

Réaménagés au début des années 2000, les berges et chemins de halage du canal de



Roubaix sont devenus un lieu privilégié de promenade pour les Leersois.

Jogging, balade à vélo, parcours santé, pêche, éducation à l'environnement, les possibilités de détente et de loisirs sont nombreuses sur ces pistes stabilisées de plus de 5 km permettant de rejoindre d'un côté Roubaix et de l'autre Estaimpuis. On peut même y regarder passer des bateaux ou y emprunter La Décidée pour du

tourisme fluvial.

Des actions et animations autour du canal sont régulièrement proposées par l'Espace naturel métropolitain, le Département, ou par la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature.

Sorties et animations sur le site internet et les réseaux de la ville.

BASSINS FILTRANTS Une réserve de biodiversité



Cygnes, foulques, grenouilles vertes et autre faune y ont élu domicile. Et pour cause ! Les bassins filtrants situés à la frontière avec Wattrelos, du côté du Grimonpont, ayant vocation à filtrer les eaux sortant de la station d'épuration, offrent un véritable havre de paix à la biodiversité. Espace naturel de huit hectares aux multiples petits plans d'eau jouxtant le canal de Roubaix, ce formidable refuge pour les animaux est également un passionnant lieu de promenade. Certains palmipèdes et batraciens sont bien cachés dans les roseaux, d'autres se laissent regarder entre 2 iris, presque approcher. Écoutez patiemment, laissez-vous guider par leurs cris et chants, observez leurs ballets. Vous êtes ailleurs...

JARDINS FAMILIAUX La culture en ville



Depuis 2014, la Ville offre la possibilité aux familles leersoises de disposer de jardins familiaux. Les 30 parcelles sont situées rue Suffren. 14 d'entre elles possèdent leur propre cabanon. Les 16 autres ont accès à un cabanon commun. Les jardiniers disposent aussi de 2 serres, de composteurs, récupérateurs d'eau, toilette sèche et d'une éolienne pour récupérer l'eau en profondeur.

Si vous souhaitez, vous aussi, cultiver une parcelle de terrain, n'hésitez pas à remplir un formulaire (disponible à l'accueil de la mairie). Les parcelles sont attribuées pour un an reconductible.

Pour tous les Leersois, sachez que du broyat est à disposition. À retirer sur rendez-vous, après une demande par mail à assolaj@laposte.net

PARC DE LA BUTTE

Le poumon vert



C'est le poumon vert leersois ! Une fois la grille franchie, vous entrez dans un autre univers. Empruntez un des sentiers, prenez un peu de hauteur, vous en oubliez presque que vous êtes à Leers, à quelques pas du centre. Le vent dans les feuilles, le chant des oiseaux, là, au milieu des arbres majestueux, vous êtes en pleine forêt. Oui, on s'y croirait grâce à ces quatre hectares dont bénéficie le parc de la Butte. À l'origine, uniquement un bois, ce lieu de promenade et d'aventures a pu être équipé en 2012, de sentiers, jeux pour enfants, tables de pique-nique. Prisé par les familles appréciant de venir y respirer ou gambader en sécurité, vous pouvez y découvrir les espèces qui le composent en flashant le QR code disponible à l'entrée. Si les manifestations de la Ville s'y font fréquentes : chasse à l'oeuf, Halloween, fête de la Musique, il n'est pas rare d'y voir même s'exercer des skieurs de fond en plein hiver...

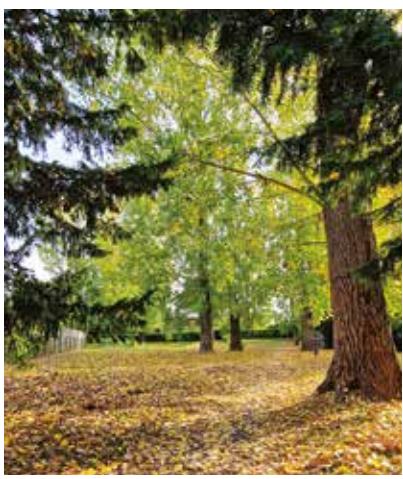
Rue de Wattrelos.

PARC DES AFN

Un passage secret

Tout le monde n'en connaît pas forcément l'existence. Le square des anciens combattants d'AFN est un peu un passage secret. Il est pourtant situé entre une des artères principales de la ville, la

rue du Maréchal Leclerc, juste en face du Musée d'histoire locale, et l'allée La Bruyère. Espace intimiste et tranquille, ce raccourci pour les uns, permet à certains de jouer dans l'herbe pendant que d'autres préfèrent se reposer à l'ombre des grands arbres.



DU JARDIN DESMET

Au parc des aviateurs

En 1944, un bombardier américain est abattu par les Allemands dans cet espace boisé leersois composant alors le parc de la villa Desmet. À présent, ce jardin jouxtant le Centre Petite Enfance, est un parc public équipé d'une aire de jeux, de bancs, de tables de pique-nique et d'une table de ping-pong, pour le plaisir des petits et des grands. Au milieu des arbres, arbustes et autres plantes, chacun peut à loisir profiter d'un moment calme au retour du chemin de la crèche ou de l'école.

Rue Victor Hugo, à l'angle de la rue Lamartine.



UN SQUARE

Au cœur de la ville

Dans le cadre de la première phase de travaux de rénovation du Cœur de Ville, ayant eu lieu en 2020, afin de remplacer une prairie inutilisée et un parking en schiste très abîmé, a été pensé un coin de verdure en plein centre-ville. Autour d'une aire de jeux, ont été plantés des massifs engazonnés et fleuris. Bancs et liseuses sont également venus agrémenter l'esplanade Jules Deprat pour en faire un espace de repos accueillant.





CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 6 nouveaux élus installés

Élus mi-octobre, 6 jeunes leersois ont officiellement été installés au Conseil Municipal des Jeunes, mi-novembre. C'est parti pour une nouvelle aventure !

Jenna, Feryel, Harper, Oscar, Zoé et Maélie, ce sont les 6 nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes. Ils ont officiellement fait leur entrée au sein de l'instance mi-novembre. Leur élection a eu lieu avant les vacances d'automne, à l'issue d'une campagne électorale très disputée.

Durant quelques semaines, ces élèves de CM1 ont été dans l'effervescence, ils ont goûté au plaisir d'être candidat. Ils ont exposé leurs idées aux camarades dont ils seront les représentants durant leurs 3 ans de mandat. Ils ont défendu des projets de terrain de basket dans les cours d'école, de toilette public au parc de la Butte ou de journée street art. Ils ont su trouver les bons mots, ils ont convaincu, puisque les 338 votants, les élèves de CE2, CM1 et CM2 des groupes scolaires de Leers, se sont exprimés et les ont choisis, eux, parmi 18 candidats.

Une découverte de la citoyenneté

À présent qu'ils ont reçu leur écharpe de conseiller, pour eux, une nouvelle aventure commence. Rapidement, ils vont retrouver leurs collègues du CMJ, au rythme d'une séance par mois. En groupe et sur des thématiques qui leur tiennent à cœur, ils pourront échanger, débattre, travailler à la mise en place de projets. Le CMJ n'est pas qu'une activité comme une autre, c'est du sérieux. De vraies réalisations peuvent en émaner. Leurs prédécesseurs ont créé une BD sur l'environnement, lancé une campagne des bouchons d'amour. Intégrer le CMJ est l'opportunité de défendre des idées. C'est un engagement, l'occasion de s'impliquer et de participer à la vie de la commune lors de cérémonies ou actions. C'est réellement une chance de découvrir le fonctionnement d'une ville, du territoire, d'appréhender la citoyenneté.

LES CMI ET CM2 EN SORTIE À la découverte de Notre-Dame-de-Lorette



Comme chaque année, les CM1 et CM2 des 3 groupes scolaires de Leers sont allés, début octobre, passer une journée à Notre-Dame-de-Lorette. Au programme de leur voyage, la découverte de la nécropole nationale, le musée, la basilique et bien sûr l'anneau de la mémoire. Dans ce lieu marqué par l'histoire, où reposent plus de 40 000 soldats morts durant la première guerre mondiale, les enfants ont eu l'opportunité de se plonger dans la réalité de cette guerre effroyable. En parcourant les expositions, en visualisant les vidéos, observant les monuments, foulant les chemins de ces plaines et collines, ils se sont interrogés, ont tenté de comprendre. Un impressionnant mais nécessaire devoir de mémoire.

FORMATION AU CPE

Avoir les bons réflexes le jour où ...

Dans le cadre des 1000 premiers jours, régulièrement le CPE propose aux parents des ateliers thématiques. Mi-novembre, pour répondre à leur demande, c'est une nouvelle formation aux gestes de 1^{ers} secours qui était organisée avec un pompier professionnel. Pour se rassurer, abandonner préjugés ou idées reçues et apprendre les bons réflexes à avoir au cas où, des papas et mamans leersois sont venus suivre le cours, évidemment dans un 1^{er} temps théorique, puis pratique. Déjà formés ou non, ils ont appris ou se sont remémorés que face au danger, avant de protéger les autres, il faut savoir se protéger soi pour ensuite agir. Que les premiers réflexes ne sont pas toujours les bons. Donc même dans l'urgence, il faut prendre le temps d'analyser la situation pour avoir la réaction appropriée, faire les bons gestes, contacter les bons



secours, transmettre le bon message. Bien sûr, cela n'enlèvera pas la peur et le stress. Mais avoir certaines notions, savoir analyser, regarder, écouter, évitera de paniquer le jour où ils pourraient être confrontés à une situation délicate. Sur-

tout, faire les bons gestes ou ne pas faire ceux qui ne servent à rien ou mettent encore plus en danger en attendant les secours pourra être vital pour leur enfant ou la personne à secourir.

À LA MDJ

Des artistes et leur fresque



Nos ados ont décidément des talents cachés! Ces dernières semaines, ceux fréquentant la Maison Des Jeunes, se sont révélés de véritables artistes. Certains aiment dessiner et s'y adonnent déjà régulièrement, d'autres en revanche, sont plutôt motivés par le sport. Pourtant, tous

se sont retrouvés autour de la réalisation d'une fresque. Leur fresque! Celle qui va les représenter, eux, leurs valeurs et leurs projets, lors de diverses actions, à l'occasion de différentes manifestations, auxquelles ils participeront.

Un projet commun

Une telle création, ce sont eux qui en ont émis l'idée. Cette activité originale a mûri durant quelques mois. Les jeunes y ont réfléchi ensemble, y ont repensé. Ils ont discuté de comment ils voulaient s'y prendre, ce qu'ils voulaient en faire et transmettre par ce biais. Sur la base du volontariat, sans obligation ni contrainte, quand ils voulaient et le pouvaient, la dizaine de filles et garçons ayant l'habitude de retrouver Gaël à la MDJ, ont ainsi créé ensemble durant 3 mercredis. Véritable œuvre collective, leur fresque est donc à leur image. Entraide, cohésion d'équipe, confiance en soi, projets, ils ont mis en images et en couleurs qui ils sont, ce qu'ils ressentent, ce qu'ils veulent. Ils peuvent en être fiers. En plus d'être un beau travail de collaboration, d'écoute et de partage, leur création va en bluffer plus d'un. C'est aussi ça la MDJ, révéler des talents insoupçonnés.



Noël à Leers **LA FÉERIE COMMENCE LE 6 DÉCEMBRE**

Vous êtes de la team des impatients qui commencent, dès l'automne arrivé, à compter les jours les séparant de Noël? Réjouissez-vous! À Leers, la féerie commence le 6 décembre.

En décembre, il sera grand temps de commencer à se préparer pour les fêtes de fin d'année. Pour s'organiser, rien de mieux que de se mettre dans l'ambiance. Dès le 6 décembre à Leers, vous pourrez glisser doucement vers la féerie de Noël.

Concerts, marché

Cela commencera avec les goûters de Noël proposés au CPE. La crèche familiale ouvrira le bal le 6, rendez-vous pris pour la crèche collective le 13 et pour le RPE, ce sera le 19. Du côté du CCAS, une séance de cinéma sera organisée pour les bénéficiaires le 10. Ce que vous attendez tous, est le week-end dédié

à Noël. Il débutera le vendredi 12, avec le concert de l'École Municipale de Musique. Samedi 13 et dimanche 14, le traditionnel marché de Noël se tiendra salle Christiane Dubois. Vous y trouverez des idées de cadeaux mais pourrez aussi vous amuser sur des jeux en bois pendant que les petits feront un petit tour de train. Dimanche 14, le Collectif Jazz de Santes ravira vos oreilles lors de son concert à l'Espace Culturel. Les écoles recevront la visite du Père Noël les bras chargés de coquilles les 15 et 16. Quant aux seniors, leur colis sera livré les 18 et 19. N'oubliez pas, Noël c'est aussi la solidarité. Cette année encore, vous pourrez, si vous le souhaitez, confectionner une des boîtes de Noël solidaire.

À VOTRE AGENDA

- 6 décembre à 10h, salle Christiane Dubois : goûter de la crèche familiale
- 12 décembre à 19 h, Espace Culturel Jean-Claude Casadesus : concert de l'École de musique. Audition des classes orchestrales. Gratuit réservation en ligne.
- 13 décembre à 10 h, au CPE : goûter de la crèche collective
- 13 et 14 décembre de 10 h à 18 h, marché de Noël, salle Dubois. Prestation des élèves d'éveil musical de l'École de musique à 16 h
- 14 décembre à 15 h, Espace Culturel : concert du Collectif Jazz de Santes. Gratuit réservation en ligne.
- 19 décembre à 18 h 45, salle Dubois : goûter du RPE
- 20 décembre à 9 h 30, CPE : atelier de Noël du Moulin des familles.

CONFECTIONNEZ VOTRE BOÎTE SOLIDAIRE

Pour la 3^e année consécutive, du 25 novembre au 16 décembre, il vous est proposé de participer à l'opération « Boîtes de Noël solidaire ». Comme plus de 150 familles leersoises l'an passé, confectionnez une ou plusieurs des boîtes qui seront remises au Secours Populaire de Roubaix chargé de les offrir, à Noël, aux plus démunis. Dans votre boîte, déposez un vêtement chaud, un produit d'hygiène, un jeu, une sucrerie et un petit mot ou un dessin. N'oubliez pas de préciser si elle se destine à un enfant, de quel âge, une femme ou un homme. Les boîtes peuvent être déposées en mairie, dans les écoles, résidences seniors, MDJ.



DÉCOUVRIR

L'ATELIER TAMBOUR

Le vivier de l'harmonie



En plus des cours traditionnels, l'École municipale de musique a mis en place, ces dernières années, des ateliers. Moins contraignants que les cours puisque n'obligeant pas les participants à suivre la formation musicale, plus un cours individuel et un cours collectif, ces ateliers permettent à ceux qui connaissent déjà la musique, ont déjà des bases, de découvrir et de se former à une pratique telle que le chant, la direction d'orchestre, ou un instrument supplémentaire n'étant pas enseigné à Leers dans le cursus traditionnel.

C'est le cas de l'atelier tambour de marche. Cet instrument spécifique se portant avec un baudrier, sur le côté du corps, et se jouant de biais, l'Harmonie municipale n'en disposait plus qu'un lors de ses défilés il y a 3 ans. Pour ne pas mettre en difficulté l'ensemble dans le futur, l'École de musique est venue le soutenir en ouvrant cet atelier.

Aujourd'hui, ils sont 3 musiciens de cor ou de saxo à s'initier aux côtés du professeur de percus de l'école. Leur nouvel instrument apprivoisé, ils travaillent, chaque semaine, spécifiquement les morceaux à jouer lors du 8 mai ou du 11 novembre. Ils s'entraînent, se corrigent, s'améliorent. Afin d'être encore plus performants, les 3 participants ont souhaité cette année pouvoir bénéficier en plus d'une séance de technique. Certains pourraient même avoir l'envie de rejoindre l'École de musique pour aller plus loin. Les ateliers sont un vivier pour l'Harmonie mais aussi pour l'école.

Infos sur les ateliers auprès de l'École municipale de musique.

CHORALE

Les seniors donnent de la voix

La pratique du chant n'a que des bienfaits pour l'esprit comme pour le corps. En plus de mettre de bonne humeur, elle fait travailler le cœur, la respiration, la mémoire. C'est parce que l'École de musique est convaincue que tout le monde devrait chanter, qu'un atelier chant a été ouvert, que des séances ont été mises en place dans les écoles et que, depuis plusieurs mois, était pensée l'organisation de chorales au sein des 4 vents et de l'ÉHPAD. Les séances sont lancées. Régulièrement, en plus de leurs autres activités, les résidents pourront s'adonner durant 45 mn au chant. Ils travailleront les morceaux qu'ils souhaitent et seront accompagnés



par Christelle, professeur de piano, ou par une bande son. Si, dans quelques mois, ils ont envie d'une restitution en interne, en externe, ils le diront. Mais pour le moment, pas de pression. Juste le plaisir de se retrouver et donner de la voix ensemble.

AUDITIONS

Un concert, plus qu'une évaluation



Deux fois dans l'année, en janvier et en juin, les élèves de l'École municipale de musique sont auditionnés. Dans l'absolu, pour les plus jeunes, ce n'est pas une obligation. Théoriquement, ne passent une audition que les élèves devant être évalués pour passer à un cycle d'apprentissage supérieur. Mais à Leers, depuis 3 ans, un parcours audition-évaluation a été mis en place. Cela d'une part pour que chaque musicien en devienne, et cela dès la 2^e année, puisse faire le bilan de son travail et de son évolution, puisse se fixer de nouveaux objectifs afin de s'améliorer encore et toujours. Et d'autre part, pour que ces futurs artistes, même amateurs, aient un avant-goût de la scène, apprennent à affronter le public, à jouer, seul ou en groupe, dans un autre contexte que celui des cours hebdomadaires.

Pour ces auditions, des prérequis sont attendus, des compétences doivent être démontrées, des morceaux sont imposés. Mais les élèves ont aussi carte blanche pour présenter ce qu'ils souhaitent. Plus que des évaluations, ces auditions sont des moments de musique. Il faut aux élèves du public. Pas uniquement leurs professeurs et leurs parents.

Du 26 janvier au 6 février, si vous aimez la musique, avez envie d'assister à des petits concerts gratuits, soutenir de jeunes artistes en herbe, les portes de l'Espace culturel Jean-Claude Casadesus vous seront ouvertes...

Retrouvez l'ensemble du programme des auditions sur www.ville-leers.fr

DÉCOUVRIR

LOS TENNIS DE TABLE

Les filles en haut de l'affiche !

Avec une équipe en Pro B et une en Nationale 1, le club de tennis de table de Leers compte parmi les meilleurs du « ping » féminin français. Profondément tourné vers la formation des jeunes (dès 4 ans), il a déjà vu éclore de nombreux talents. Aujourd’hui, Éva Lam et Alyssia Bataille portent haut les couleurs du club leersois. Toutes deux sont entraînées par Nicolas Baudoux, également coach de l’équipe de France cadette depuis janvier 2025, et par Bastien Dupont, « l’enfant de Leers » devenu pongiste professionnel.

15 à 20 h d’entraînement par semaine

Éva Lam est née en 2011. C’est sa 5^e saison au club. Elle est en sport-étude au Creps de Wattignies et s’entraîne plus de 20 heures par semaine. Double championne de France minime, vice-championne de France cadette et vice-championne d’Europe cadette en équipe, elle dispute actuellement (cette fin novembre) le championnat du monde en Roumanie. Malgré son jeune âge, elle fait déjà partie de l’équipe première du club qui évolue en Pro B et participe aux tournois du circuit WTT à travers le monde.

Alyssia Bataille, quant à elle, est née en 2015. Entre son père et sa sœur, tous deux pongistes à Leers, Alyssia baigne dans le « ping » depuis toujours. Avec près de 15 heures d’entraînement par semaine et un aménagement scolaire pour pouvoir pratiquer sa passion, elle gravit les échelons à grande vitesse. Championne de France poussine et benjamine en simple et double (en surclassement), mais aussi championne de France des régions par équipe, elle fait déjà partie de l’équipe de France U13 et participe à des tournois WTT. Confrontée à des filles de 3 ans plus âgées qu’elle,



elle a terminée 10^e au championnat d’Europe U13.

À côté d’elles, d’autres filles du club, notamment Louane Bataille, Candice Lardinois, Solène Betrancourt et Lou Frete, de l’équipe de Nationale 1, brillent également régulièrement. À terme, l’objectif de Nicolas Baudoux est d’amener une équipe féminine leersoise en Pro A.

JOG'LEERS

Le plaisir de courir ensemble pour aller plus loin



Jog’Leers est un club de course à pied amateur créé il y a 29 ans par un groupe d’amis souhaitant courir ensemble. Avec aujourd’hui une quarantaine d’adhérents, le groupe s’est bien agrandi et est toujours prêt à accueillir de nouveaux venus même débutants. Le club sillonne la campagne leersoise et

ses environs, lors de sorties régulières de 8 à 12 km, voire plus longues pour ceux voulant se dépasser ou préparer des courses. 2 week-ends sportifs par an sont aussi organisés. En septembre, les coureurs leersois ont participé à la « Course des 3 villes soeurs » au Tréport. En juin prochain, ils iront à Caen. Mais le maître-mot de Jog’Leers n’est pas la compétition. Au-delà de la dimension sportive, le club veut garder cette notion de groupe d’amis qui partagent des moments en toute convivialité. À côté de leurs entraînements les mercredis soirs, samedis et dimanches matins, les coureurs se retrouvent lors des manifestations locales (tournois de boule et pétanque), des sorties familiales (vélo, bowling...) et d’autres événements du club tels la soirée galette en janvier ou celle de clôture de saison.

Jog’Leers - Tél. : 07 86 38 85 60, jogleersos@gmail.com
Facebook JOG’Leers - Instagram jogleers

PRÉSERVER

AVIS AUX FUMEURS

Des cendriers de poche à votre disposition

Suite à la signature de la convention avec Alcome, la lutte contre les mégots s'intensifie à Leers.

Dépoussiérez plusieurs semaines, des cendriers de poche sont à votre disposition gratuitement en mairie et dans diverses structures de la ville. Cette distribution entre dans le cadre de la signature, il y a quelques mois, de la convention avec l'éco-organisme, Alcome, chargé de lutter contre les mégots de cigarettes jetés sur la voie publique ou dans la nature. Cela fait suite également à la chasse aux mégots organisée le 13 septembre dernier ayant permis de ramasser, en 2 heures à peine, plus de 1 700 mégots dans le Coeur de ville.

1 mégot sur 2 seulement serait mis à la poubelle. 7,7 milliards seraient jetés dans les espaces publics. 1 seul mégot suffit à polluer jusqu'à 500 litres d'eau ! Les mégots sont extrêmement toxiques. Leurs insignifiants filtres sont de véritables polluants plastiques, s'ils ne sont pas ingérés par les oiseaux ou animaux, ils peuvent mettre plus de 10 ans à se dégrader, relâchant ainsi dans la nature de nombreux microplastiques. Jeter un seul mégot a de grandes conséquences !

Cendriers de poche disponibles gratuitement en mairie, aux résidences les 4 Vents et les Cygnes.



ATELIERS ZÉRO DÉCHET

Réduire les déchets et éviter de gaspiller



Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre, sont les leitmotsifs du Zéro Déchet. Ces règles sont fondamentales pour tous ceux pour qui le zéro déchet est devenu au fil du temps un mode de vie. La démarche vise à repenser sa manière de consommer pour limiter au maximum la production de déchets, en privilégiant les alternatives durables, locales et réutilisables. Sans être extrémiste, le but, en adoptant certaines bonnes pratiques, est juste d'éviter de gaspiller et de réduire les déchets. Ce qui fait du bien à la planète, à notre santé et permet de faire des économies par la même occasion.

Accompagner, conseiller

Afin d'aider, accompagner, conseiller tous ceux souhaitant tenter l'aventure du zéro déchet, prendre des réflexes sur le long terme, ou simplement pour répondre aux questions de ceux s'interrogeant sur la démarche, des villes comme Leers ont mis en place depuis plusieurs années des ateliers.

Novices comme convaincus ont ainsi l'opportunité de se retrouver régulièrement lors de moments empreints de convivialité, passionnants et instructifs. Plusieurs fois dans l'année, souvent en rapport avec la saison et les festivités du moment, il est proposé, aux grands comme aux petits, de confectionner, cuisiner, bricoler. On fait soi-même, naturel et sain, on évite la surconsommation, les emballages et les produits manufacturés, perturbateurs endocriniens. Les uns vont fabriquer des nichoirs ou mangeoires, pendant que les autres vont créer leur déodorant, dentifrice ou produit d'entretien et d'autres encore découvrir la permaculture.

En attendant les prochains ateliers à Leers en 2026, participez à ceux organisés par les autres communes de la Métropole. Infos sur <https://familleszerodechet.fr/>

PRÉSERVER **BALADES NATURALISTES**

Observer les oiseaux ou les castors

Début novembre, en plein cœur de l'automne, les Leersois ont été invités à deux balades naturalistes. Proposées par le Département du Nord et la Maison de l'eau, de la pêche et de la nature, ces deux promenades ont été l'occasion pour les curieux, d'admirer le ballet des oiseaux migrateurs de passage dans notre région, et pour d'autres, de partir sur les traces des castors dont certains d'entre nous ne soupçonnaient même pas l'existence à Leers. Constater, être attentif à et prendre le temps de regarder les oiseaux voyageurs entamant un long vol vers leurs zones d'hivernage, comme scruter les abords du canal de Roubaix à la recherche des castors s'y étant réinstallés depuis plusieurs années, étaient, comme parfois peuvent l'être des balades sur le thème des arbres ou des grenouilles, l'occasion de découvrir ou redécouvrir la faune et la flore lors d'une promenade détendue et conviviale sollicitant tous les sens.

Apprendre, regarder, écouter, sentir

Accessible à tous, la balade naturaliste est toujours l'opportunité de s'oxygénier tout en apprenant. Lors du parcours, on est invité à regarder, mais aussi à écouter, sentir, ressentir. Dans le calme, le respect des végétaux (que l'on ne cueille pas) et des oiseaux ou animaux (que l'on ne touche pas ou n'effraie pas), sont abordés des sujets tels que l'histoire, le futur, l'urbanisation, la pollution.



Autant de thèmes permettant de mieux comprendre la biodiversité de son territoire, sa richesse, son évolution. Cette immersion privilégiée au cœur des espaces naturels, à deux pas de chez soi, est une parenthèse laissant une fois terminée, certes, de meilleures connaissances, mais surtout des images, des sons, des odeurs donnant envie de reprendre rapidement le départ d'une nouvelle balade naturaliste.

Infos sur les prochaines balades naturalistes à Leers ou dans le Département : www.evasion.lenord.fr

MOBILIER URBAIN

Les 1^{ers} cendriers sont posés



La pose du mobilier urbain prévue dans le cadre du réaménagement du Cœur de Ville 2 a débuté. Les premiers cendriers de ville et certains arceaux vélos ont été implantés fin octobre. D'autres vont suivre dans les semaines à venir. Prochainement, seront aussi installés poubelles et bancs. Quel mobilier ? À quels endroits ? L'implantation a été pensée afin de répondre aux demandes des habitants formulées lors de la consultation proposée en début d'année.

VIDE-MAISON

N'oubliez pas l'autorisation

En plein essor actuellement à Leers, comme ailleurs, les vide-maisons ont cet avantage pour les vendeurs de faire place nette dans leurs placards ou intérieurs en se débarrassant de biens inutiles ou qu'ils ne souhaitent pas conserver en vue d'un déménagement, en un temps record, sans avoir à tout transporter sur le lieu d'une braderie. Pour les acheteurs, c'est l'opportunité de trouver à moindre coût, dans un seul et même lieu, et à l'abri des intempéries, des objets hétéroclites allant des rideaux aux meubles, en passant par la vaisselle ou les vêtements. Mais attention, comme toute vente au déballage, un vide-maison ne peut pas se faire sans déclaration en mairie, au risque d'être puni par le tribunal correctionnel d'une amende de 15 000 € à l'encontre d'une personne physique.

Ainsi, au minimum 15 jours avant la vente, effectuez une déclaration en mairie, en déposant le Cerfa 13939*01 relatif à la vente au déballage, accompagné de votre pièce d'identité. La démarche obligatoire est gratuite. Une autorisation d'occupation du domaine public vous sera délivrée et vous bénéficierez même d'un arrêté d'interdiction de stationner devant chez vous pour l'occasion si nécessaire. Attention ! Ne peuvent pas être vendus des articles neufs.

Plus d'infos état-civil en mairie.

PLANTATIONS

Avant le Cœur de ville, le cimetière

« À la Sainte Catherine, tout prend racine », selon le dicton. La Ville a ainsi profité de l'arrivée de l'automne pour planter les végétaux prévus aux cimetières, à divers ronds-points et bien sûr au Cœur de Ville.

Magnolia, arbre à caramel, arbre de Judée, ce sont quelques-uns des végétaux plantés début octobre au cimetière du Village. Des bulbes de jonquilles, narcisses et autres crocus vont également être mis en terre ces jours-ci. Ces plantations mettront, dès le printemps prochain, couleur et gaîté dans le lieu de recueillement. Celles-ci font partie du plan de renaturation des cimetières et de son entretien obligatoirement sans phytosanitaires. Ces plantations s'inscrivent dans la programmation plus vaste de revégétalisation de la ville, dont le Cœur de Ville 2 fait partie également.

Après le cimetière du village puis celui de la Croix des Bergers et certains ronds-points ou entrées de ville, c'est bel et bien dans le Cœur de Ville, récemment réaménagé, que des plantations feront leur apparition dans le courant du mois de décembre.

20 arbres, 4 000 plantes

À divers emplacements, places et rues, 20 arbres et plus de 4 000 plantes seront installés cet automne. Ainsi, plus de 800 m² seront consacrés à la nature en pleine ville pour rendre cet espace urbain un peu plus vert. Surtout, plus agréable et confortable pour tous.



NOUVELLES BORNES ÉLECTRIQUES

Au Cœur de Ville



Comme cela avait été prévu dans le projet Cœur de Ville 2, 3 bornes permettant de recharger son véhicule électrique sont à présent opérationnelles place Lucien Demonchaux, sur le parking situé à l'arrière de l'église Saint-Vaast.

3 autres bornes sont également disponibles depuis quelques jours sur le parking à l'angle des rues Joseph Leroy et Roger Salengro.

Attention, ces places sont strictement réservées au rechargement, ce ne sont pas des emplacements de stationnement.

**Pour vous abonner,
connectez-vous sur <https://www.ilewatt.fr/fr/home>**

AMÉLIORER

DÉCHETS MÉNAGERS

Mercredi, seul jour de collectes



Trier plus, trier mieux, afin de jeter moins, tels sont les maîtres-mots de la Métropole Européenne de Lille qui a mis en place, début septembre, à Leers, comme dans 47 autres communes rurales et périurbaines du territoire, un nouveau procédé de collecte des déchets.

3 poubelles collectées le mercredi

À présent, chaque foyer leersois dispose de 3 poubelles :

1 jaune pour les emballages et papiers, 1 grise pour les ordures ménagères et 1 marron pour les bio-déchets.

Si du changement a été opéré dans les containers et les couleurs de couvercles, les jours et heures de collectes ont également été modifiés. Dorénavant, l'ensemble des poubelles sont ramassées le mercredi.

Le matin pour la poubelle marron, l'après-midi pour la poubelle jaune, la poubelle grise, elle, étant vidée dans la journée, mais uniquement les semaines paires.

Le verre, lui, bien sûr est depuis plusieurs mois déjà interdit dans les poubelles et doit être déposé dans un des Points d'Apport Volontaire installés en ville à divers endroits. Attention ! Des contrôles sont effectués. Si du verre est trouvé dans les poubelles, elles ne seront plus ramassées.

Pour toute question ou dysfonctionnement :

<https://lillemetropole.fr/dechets>

contact-dechets@lillemetropole.fr ou au 0800 711 771.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

De nouveaux emplacements

Les PAV, Points d'Apport Volontaire, ont été installés à Leers au printemps. Comme dans l'ensemble des communes de la MEL, ils ont vocation à réceptionner les récipients et emballages en verre (vides, non rincés, non cassés, sans bouchon ni couvercle). 21 premiers containers ont été déposés à divers endroits de la commune répondant au cahier des charges de la MEL et de manière à limiter autant que possible les nuisances. À la fin de l'été, un réajustement a été réalisé. De nouveaux containers ont fait leur apparition dans des quartiers où il en manquait,

où cela n'avait pas été possible de les déposer, notamment en raison de travaux. D'autres ont été déménagés à des emplacements plus pertinents. Leers dispose, à présent, de 24 containers. Insonorisés, régulièrement nettoyés, les PAV sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Équipés de sondes qui alertent Esterra lorsqu'ils sont pleins et doivent être vidés, ils sont à votre disposition de 7 h à 22 h. Attention ! Les dépôts au pied des containers sont interdits



www.ville-leers.fr

SÉCURITÉ

Des motos pour la police municipale

Validé il y a plusieurs mois, l'équipement de la Police municipale mutualisée de motos est officiel depuis septembre. Les villes de Hem, Leers, Toufflers, Lannoy et Forest ont fait le choix de doter leurs agents de police de proximité de 2 motos afin de renforcer leur présence sur le terrain, de gagner en réactivité et rapidité d'actions et d'interventions. En plus de leurs patrouilles en voiture et piédestres, les agents peuvent dorénavant circuler également en moto. Ce moyen de locomotion plus agile permet aux agents de couvrir simultanément et de façon plus large le territoire. Ainsi, ils peuvent s'adapter à toutes les situations. Les deux-roues pouvant passer plus aisément dans les chemins, sont un outil complémentaire pour la police dans ses missions de tranquillité publique, de sécurité routière et de protection des personnes et des biens.



AUTONOMIE EHPAD

Fatima Zarrou prend la direction de l'établissement

Fatima Zarrou a rejoint la résidence des Cygnes le 16 septembre dernier. Isabelle Charlot partie en retraite, la jeune femme a pris le relais à la tête de la direction de la structure.

Titulaire d'un Master en management des établissements médico-sociaux, Fatima Zarrou a effectué plusieurs stages en clinique, foyer d'accueil ou ESAT. Une véritable vocation pour les seniors est née dès son 1^{er} stage en EHPAD.

Depuis 10 ans, déjà, elle exerce dans des établissements privés. D'abord en tant que directrice-adjointe d'une résidence en Normandie, c'est en région parisienne qu'elle a pu se forger une solide expérience dans plusieurs structures avant de prendre la tête de l'une d'entre elles.

Originaire du Nord, elle revient à présent sur ses terres pour gérer son premier EHPAD public. Pour elle, c'est un véritable challenge. Profondément humaine et engagée, M^{me} Zarrou place la personne au cœur de tout. Ce qui la motive chaque jour, est de se sentir utile et de permettre aux résidents, à leur famille, comme à ses collègues, de trouver leur place et s'épanouir dans un cadre juste et bienveillant. Sa volonté, au sein de



la résidence des Cygnes, est de pouvoir accompagner au mieux les résidents et les familles. Elle souhaite que chacun d'entre eux se sente libre dans ses choix, respecté et entouré de bienveillance. Elle a réellement à cœur que la résidence soit pour tous un environnement sûr, humain et stimulant, où liberté et respect sont les pierres angulaires.

RESTAURATION AUX 4 VENTS ET À L'EHPAD

Le plaisir avant tout



En 2009, à l'ouverture de l'EHPAD, le choix a été fait d'offrir aux résidents un service de restauration en interne. Une équipe de 5 personnes, cuisiniers et agents de restauration, ont ainsi pris en charge les repas de la structure mais également ceux de la résidence autonomie des 4 Vents. Aujourd'hui, fonctionnant du lundi au dimanche, le midi comme le soir à l'EHPAD, et du lundi au samedi, uniquement le midi aux 4 Vents, le pôle restauration seniors prépare en moyenne plus de 200 repas par jour.

Une contrainte et une récompense
Une tâche conséquente, parfois contraignante, puisqu'en plus de devoir faire de la quantité, l'équipe a le souci d'offrir aux seniors un service optimal. D'autant qu'il faut respecter des recommandations diététiques, des apports nutritionnels et porter attention aux calories, calcium ou autres protéines spécifiques aux seniors.

Qui plus est, les agents ont spécialement à cœur de faire plaisir à leurs hôtes en leur concoctant des menus, toujours à base de produits frais, qu'ils aiment particulièrement. Alors oui, parfois, dans un souci de convivialité, on oublie momentanément les régimes et il y a au menu de la charcuterie, des frites ou des recettes traditionnelles qui leur sont chères. Les repas s'adaptent aussi à la façon de manger des uns, aux difficultés des autres avec certains aliments, ou textures, notamment au manger-main. Il arrive qu'un menu doive être préparé de multiples façons. Le moment du repas est important dans la journée de certains seniors, c'est pour eux un rituel, l'occasion de rompre l'isolement. Les voir se régaler et passer un bon moment à table, est pour l'équipe du pôle restauration seniors la plus belle des récompenses.

AUTONOMIE

ACCUEIL DE JOUR À L'EHPAD

Un répit pour les aidants

Le maintien à domicile d'une personne âgée peut s'avérer compliqué lorsqu'elle est en perte d'autonomie. Bien entendu, la famille peut l'aider dans son quotidien mais il est parfois nécessaire pour les aidants familiaux de « souffler un peu ». L'accueil de jour est là pour ça. Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h à la résidence des Cygnes, une équipe de 3 soignants prend en charge jusqu'à 12 seniors. Atelier culinaire, activités manuelles, gymnastique douce, balade, jeux de société, quizz, les activités proposées ont pour objectif de maintenir les capacités cognitives, la sociabilisation et l'autonomie des personnes âgées le plus longtemps possible.

Pour être admis à l'accueil de jour, la personne doit être âgée de plus de 60 ans, avoir une pathologie diagnostiquée, remplir le dossier d'admission et passer une visite médicale avec le médecin coordonnateur de la résidence.

Informations et dossier d'admission au CCAS ou à l'éhpad



ATELIER

Travailler sa mémoire en s'amusant

S'amuser en travaillant sa mémoire, c'est le principe de la série d'ateliers prévention mémoire organisée par le CCAS à la rentrée durant plusieurs semaines.

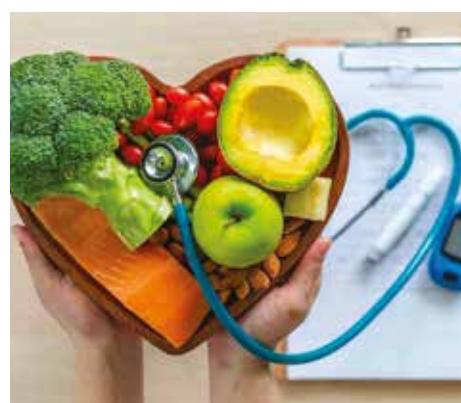
Animés par « Défi autonomie seniors », ces ateliers ont été proposés aux plus de 55 ans afin de lutter et tenter de limiter ces fléaux que sont les trous de mémoire de plus en plus récurrents avec l'âge.

Grâce à des questionnaires, jeux, exercices, échanges, les participants ont pu s'approprier des conseils et apprendre des stratégies de mémorisation.



NUTRITION

La santé passe par l'assiette



Organisée par le CCAS en novembre-décembre, la série d'ateliers sur la nutrition incite aux participants les bons réflexes pour bien manger et bouger : habitudes alimentaires, modes de cuisson, repères nutritionnels, étiquetage, activités physiques ou encore hygiène, tout est passé au crible.

Animés par « Défi autonomie seniors », ces ateliers ont été proposés aux plus de 55 ans pour les aider à prendre de bonnes habitudes en terme de nutrition santé. Même si nous sommes déjà tous en partie sensibilisés à la question, ça n'est pas pour autant que nous les respectons dans notre vie de tous les jours. Pas le temps, ou prix des aliments, on trouve souvent une bonne excuse pour aller à la facilité des plats préparés et produits transformés. Pourtant, grâce aux conseils donnés et exercices pratiques réalisés, les participants ont déconstruit des idées reçues. Ils auront dorénavant toutes les cartes en main pour vivre et vieillir en bonne santé, avec une alimentation et une hygiène de vie plus saine.

TRIBUNES

GLAM

**En raison de la période électorale,
la tribune politique du
GLAM ne paraîtra plus jusqu'aux élections municipales de mars 2026.**

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr

VITALISER LEERS

Nos écoles se vident

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant » dit le dicton populaire. Il faudrait basculer la logique de cette phrase limpide pour pouvoir bien saisir combien un village, même apaisé, même à la campagne, se meurt sans ses enfants. Car moins d'enfants c'est l'enclenchement d'une spirale infernale, une pente glissante sur laquelle beaucoup d'énergie doit être déployée pour ne pas accélérer la chute et contrarier le déclin. C'est d'abord moins de classes car moins d'enseignants mais aussi moins de moyens administratifs déployés par l'Éducation Nationale. Moins de détachement pour les directions d'école, moins de temps pour de nouveaux projets, moins de possibilité d'écoute des parents... Mais en dehors de l'école, c'est également moins de flux pour la vitalité locale, moins de passage aux entrées et sorties d'écoles, moins de goûters à la boulangerie en passant, moins de nouveaux inscrits dans les clubs et de petits pour les assistantes maternelles. Or à Leers, non seulement nos écoles se vident, mais c'est plus rapidement qu'ailleurs. En l'espace de 5 ans, elles ont perdu 15,5 % de leurs effectifs. Lors de cette dernière rentrée, quand la baisse nationale des effectifs primaires était de -1,5 % sur le plan national, de -2,5 % sur le plan départemental, nous avons encore perdu 4,4 % de nos élèves primaires. Nos écoles se vident ! Et cela nous concerne tous.

Mathieu Johnston
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@gmail.com

VIVRE À LEERS

En période électorale, la loi encadre strictement la communication municipale. La majorité ne peut plus utiliser le bulletin municipal pour promouvoir son action ou ses réalisations, afin de garantir l'égalité entre toutes les listes et le respect du suffrage universel.

Les élus minoritaires conservent toutefois un droit d'expression dans le bulletin, leur permettant d'informer les citoyens sur le mandat en cours, dans le respect du pluralisme et de la neutralité.

Conformément à ces règles, le groupe Vivre à Leers ne présentera pas ses nouvelles propositions dans ce bulletin municipal. Celles-ci seront diffusées dans nos propres communications et outils de campagne, afin de respecter pleinement la législation électorale tout en permettant aux Leersoises et aux Leersois de découvrir nos projets et initiatives pour la Ville.

Jérémy ROTSAERT Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealeers.fr
<https://www.vivrealeers.fr/>

l'Agenda

Déc. 25 et janv. 26

municipal et associatif

Informations fournies par les associations avant le 15 octobre.

Mercredi 3 décembre Bus accès au droit

Parking de l'Hôtel de Ville de 14 h à 17 h. Gratuit, sans rendez-vous.



Samedi 6 décembre Don du sang

Salle Pasteur de 8 h à 13 h. Créneaux à réserver en ligne.

Dimanche 7 décembre Goûter et ateliers de Noël

Par l'Association des familles. Salle Pasteur, de 15 h à 17 h.

Dimanche 7 décembre Sainte-Cécile de l'Harmonie municipale

Église Saint-Vaast à 11 h.

Vendredi 12 décembre Concert de Noël

Par l'École de musique à 19 h. À l'Espace culturel Jean-Claude Casadesus. Audition des classes orchestrales. Gratuit mais sur réservations en ligne.



Samedi 13 décembre Journée des Lutines

Par les Lutines. À l'église St-Vaast de 10 h à 18 h.

Les 13 et 14 décembre Marché de Noël

Salle Christiane Dubois de 10 h à 18 h. Prestation de la classe d'éveil musical de l'École de musique à 16 h. Voir page 11.



Dimanche 14 décembre Spectacle jazz de Noël

Par le Collectif Jazz de Santes. À l'Espace Culturel à 15 h. Gratuit mais sur réservation obligatoire en ligne sur www.ville-leers.fr



Dimanche 14 décembre Assemblée générale du LOS Cyclo

Salle Pasteur, à 9 h 30.

Jusqu'au 15 décembre Boîtes de Noël solidaire

Confectionnez votre boîte. Voir page 11.



Du 5 au 16 janvier Recyclez votre sapin de Noël

En le déposant dans la benne de la MEL, esplanade Deprat. Il sera broyé pour faire du paillage ou biogaz.



Mardi 16 décembre Audition piano chant

À 16 h à l'EHPAD, par les classes de chant et piano.



Mercredi 17 décembre Atelier cuisine anti-gaspi « Restes de repas de fêtes »

Proposé par la MEL, de 14 h 30 à 16 h 30, salle Jacques Lameyse. Inscriptions : contact@ville-leers.fr ou 03 20 20 06 00.



Mercredi 17 décembre Concert intergénérationnel

Avec le Trio Hestia et la classe de trompette en première partie. Résidence des 4 vents, à 15 h 30.



Les 18 et 19 décembre Distribution des colis de Noël

Salle André Kerkhove, de 9 h à 11 h 30. Pour les Leersois de + 70 ans, inscrits.



Vendredi 19 décembre Assemblée générale de la chorale Le Diapason

À 19 h, salle Pasteur.



Samedi 20 décembre Spectacle et goûter de Noël de La Pirouette

Salle Kerkhove à 15 h 30 et 20 h 30.

Samedi 24 janvier Rep'Leers Café

À la MDJ, de 9 h à 11 h 30.



Samedi 24 janvier Tournoi fluo du LOS Volley

Salle Daudet, à partir de 18 h.

Dimanche 25 janvier Assemblée générale de l'Harmonie municipale

Salle Pasteur à 11 h.



Du 26 janvier au 6 février Concert audition de l'École municipale de musique

À 18 h 30 à l'Espace culturel Jean-Claude Casadesus. Gratuit, sans réservation.

Début janvier Inscription aux jubilaires

Cérémonie de mise à l'honneur des couples fêtant leur 50, 60, 65 et 70^e anniversaire de mariage samedi 23 mai. Inscription : service animation avec justificatif de domicile et livret de famille.



Samedi 31 janvier Assemblée générale de l'Association des familles

Salle Pasteur. À 15 h, adhésions - après-midi jeux, entrée libre.

À 18 h, assemblée générale.

À 20 h, repas convivial sur réservation. assofamillesleers@hotmail.com, 06 28 19 82 06 ou 06 23 22 05 58.



Samedi 7 février Accueil nouveaux habitants

Vous êtes nouveaux à Leers, inscrivez-vous à protocole@ville-leers.fr

Amical-Ciné

35 rue Joseph Leroy
Tél. : 03 20 80 05 31
amical.cine@gmail.com
www.amicalcine.fr



Samedi 20 décembre Spécial Noël

Dans l'après-midi, séances pour les enfants, en présence du Père Noël :

- 1^{er} film à partir de 3 ans
- 2nd film à partir de 6 ans

Les titres arrivent bientôt...

Infos à venir sur www.amicalcine.fr

Retrouvez programmation et infos sur facebook Amical Ciné Leers et instagram

RETRouvez AUSSI toutes les infos de la Ville sur :

le site Internet de la Ville
www.ville-leers.fr



le Facebook



l'Instagram

l'application mobile
Android



Apple

ou en vous inscrivant à la newsletter



Centre Petite Enfance



Retrouvez l'ensemble des animations proposées au CPE les prochaines semaines. Ateliers pour parents avec ou sans leurs enfants.

- Samedi 6 décembre : Fête de Noël crèche familiale, salle Dubois, 10h
- Samedi 13 décembre : Fête de Noël crèche collective, au CPE, 10h
- Jeudi 18 décembre de 10 h à 11 h : Atelier « Je lis avec mon enfant »
- Jeudi 18 décembre de 14 h à 15 h 30 : Groupe d'échange futurs et jeunes parents
- Vendredi 19 décembre à 18 h 30 : Fête de Noël RPE, salle Dubois
- Samedi 20 décembre de 9 h 30 à 11 h 30 : Atelier Noël parents/enfants du Moulin des familles

Centre Petite Enfance
43 rue du Général de Gaulle
Tél. : 09 73 32 05 48

Maison Des Jeunes



- Chaque mercredi de décembre : atelier création de sapins en bois ou décors de Noël
 - Marché de Noël des 13-14 décembre : distribution de chocolat chaud
 - Soirée thématique le vendredi
 - Sortie vélo le samedi
 - Pendant les vacances, ouverture du lundi au mercredi. Inscriptions à partir du mardi 2 décembre
 - Mercredi 14 janvier : réunion de programme pour janvier/février à 16 h 30
- Maison Des Jeunes**
Complexe Daudet, rue Roger Salengro
Tél. : 03 20 75 62 59

ÉTAT CIVIL

Naissances

Jules Guérin, le 22 août
Joud Benghalem, le 11 octobre
Myriam Lakhel, le 12 octobre
Catalya Zarcone, le 14 octobre
Victor Dufour, le 25 octobre

Mariages

Aurélien Jangot et Anne-Marie Da Silva Paiva, le 6 septembre
Jordan Taverniers et Tiphaine Petit, le 6 septembre
Guillaume Chevalier et Élise Playe, le 13 septembre
Jonathan Duquenoy et Camille Bessa, le 10 octobre
Philippe Agache et Sandra Antonio, le 25 octobre
Yannick Vasseur et Fabienne Lemal, le 25 octobre

Décès

Laurent Dekimpe, le 16 septembre
Christian Delporte, le 24 septembre
Monique Lenglin épouse Benedetto, le 26 septembre
Roseline Larooze épouse Carette, le 4 octobre
René Denis, le 5 octobre
Patrick Leclercq, le 20 octobre
Marcelle Dreux veuve Deschamps, le 21 octobre
Valérie Pollet, le 26 octobre

Avis aux associations !

Ces pages d'agenda sont à votre disposition. Profitez-en pour communiquer sur vos actions, manifestations, assemblées générales.

Pour cela, merci de nous faire parvenir dates, heures, lieux et coordonnées à communication@ville-leers.fr.

Pour le prochain Leers Infos de janvier, ce sera avant le 15 décembre.

la Boîte de Noël

SOLIDAIRES

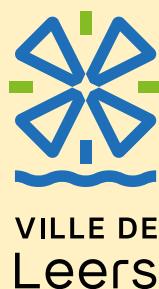


*Produit de beauté
Vêtement chaud
P'tit mot sympa
Aliment plaisir
Jeu-loisir*

**Du 25 Novembre
au 16 Décembre**

**Points de collecte sur
www.ville-leers.fr**

Au profit du



Festivités de Noël

Du 6 au 20
DÉCEMBRE

Marché
de Noël

Cinéma

Père Noël

Coquilles

Goûters
Atelier

Concerts

Colis
de Noël



Programme détaillé
sur www.ville-leers.fr



VILLE DE
Leers